

PARTIE II
Chapitre 5

Une affaire de famille : la mobilité sociale intergénérationnelle dans les pays de l'OCDE

La réforme des politiques publiques peut lever les obstacles à la mobilité sociale intergénérationnelle et promouvoir ainsi l'égalité des chances entre individus. En outre, cette réforme stimulera la croissance économique en optimisant l'allocation des ressources humaines. Ce chapitre analyse les tendances internationales de la mobilité sociale intergénérationnelle et examine le rôle que jouent les politiques publiques en agissant sur la mobilité. La mobilité intergénérationnelle des revenus, des salaires et de l'éducation, est relativement faible en France, dans les pays d'Europe méridionale, au Royaume-Uni et aux États-Unis. En revanche, elle tend à être plus élevée en Australie, au Canada et dans les pays nordiques.

La mobilité sociale intergénérationnelle reflète l'égalité des chances

La mobilité sociale intergénérationnelle dénote la relation entre le statut socio-économique des parents et celui que leurs enfants atteignent à l'âge adulte. En d'autres termes, la mobilité révèle dans quelle mesure les individus progressent (ou régressent) sur l'échelle sociale par rapport à leurs enfants. Une société est jugée plus ou moins mobile suivant la proximité ou l'écart du lien entre le statut des parents et celui des enfants arrivés à l'âge adulte. Dans une société relativement immobile, la rémunération, l'éducation ou la profession d'un individu tendent à être étroitement liées à celles de ses parents. La mobilité intergénérationnelle dépend d'une multitude de facteurs qui déterminent la réussite économique individuelle, certains d'entre eux liés à la transmission héréditaire des traits de personnalité (aptitudes innées, par exemple), d'autres au milieu familial et social dans lequel se développent les individus. Parmi les facteurs environnementaux, certains n'ont qu'un faible rapport avec la politique publique (exemples : normes sociales, éthique du travail, attitude à l'égard du risque et réseaux sociaux), alors que d'autres peuvent être fortement influencés par les actions gouvernementales. Parmi les exemples typiques, on citera les politiques qui déterminent l'accès à la formation de capital humain, par exemple le soutien public à l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et supérieure, ainsi que les politiques redistributives (systèmes d'impôts et de transferts, par exemple) qui sont susceptibles de réduire ou d'accentuer les obstacles financiers et les autres entraves aux études supérieures. De fait, en termes économiques, la mobilité sociale intergénérationnelle est généralement définie par la possibilité pour un individu de s'élever (ou de descendre) sur l'échelle des revenus ou des salaires par rapport à ses parents. Cette mobilité est étroitement liée au niveau d'instruction, étant donné le lien direct entre le capital humain et la productivité du travail.

Dans ce contexte, le présent chapitre analyse le profil de la mobilité sociale intergénérationnelle dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données suffisantes, l'accent étant mis sur la mobilité éducative et la mobilité salariale. Il examine ensuite les secteurs dans lesquels la réforme peut contribuer à supprimer les obstacles à la mobilité. La suppression des obstacles à la mobilité sociale imputables aux politiques peut être préconisée pour des raisons d'équité (elle devrait améliorer l'égalité des chances économiques) mais aussi d'efficacité. L'élimination de ces obstacles est doublement justifiée sur le plan économique. Premièrement, les sociétés peu mobiles sont plus susceptibles de gaspiller ou de mal utiliser les compétences et les talents humains. Deuxièmement, l'absence d'égalité des chances peut affecter la motivation, le niveau d'effort et, en fin de compte, la productivité des citoyens, avec des effets néfastes sur l'efficacité globale et le potentiel de croissance sur l'économie¹. Elle peut aussi engendrer des pressions accrues pour la mise en place de dispositifs qui nuisent à la croissance mais qui sont susceptibles d'aider certains groupes à accroître leur part du revenu national.

Ces arguments en faveur de la mobilité doivent être pesés en fonction du risque de voir certaines mesures de promotion mobilité sociale entraîner aussi des pertes de

production potentielle en affectant d'autres moteurs de la croissance (ainsi, certaines politiques redistributives telles que la fiscalité progressive du travail peuvent affaiblir l'utilisation de la main-d'œuvre ou la productivité du travail). Cela conduit à penser qu'il faut préserver un judicieux équilibre entre les politiques axées sur la croissance et celles qui améliorent la mobilité entre les générations. De plus, un bon nombre des facteurs susceptibles d'affecter la mobilité sociale intergénérationnelle présentent une spécificité familiale ou nationale, et ne sont donc pas aisément influençables par les politiques publiques. Dans l'ensemble, il n'existe pas de niveau « souhaitable » pas plus que d'étalon international en matière de mobilité. Et cela d'autant plus que plusieurs indicateurs distincts (persistance des salaires et des revenus, persistance du niveau d'instruction secondaire et postsecondaire) peuvent être utilisés pour mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle, mais étant donné la nature complexe de la mobilité, ces indicateurs ne dessinent pas nécessairement les mêmes profils internationaux. Néanmoins, les différentes mesures des niveaux de mobilité peuvent être comparées d'un pays à l'autre, et l'analyse du rôle potentiel des politiques publiques dans l'évolution des différences entre pays peut aider à mettre au point des dosages de mesures qui éliminent les obstacles involontaires à la mobilité sociale intergénérationnelle, tout en favorisant la croissance.

Les conclusions principales qui se dégagent de l'analyse sont les suivantes :

- Le milieu parental ou socio-économique influence les résultats des descendants en matière d'éducation, de revenu et de rémunération dans la quasi-totalité des pays pour lesquels on dispose de données.
- La mobilité des rémunérations entre pères et fils est particulièrement réduite en France, en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, tandis qu'elle est plus élevée dans les pays nordiques, en Australie et au Canada.
- Dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE, le fait de grandir dans une famille ayant un bon niveau d'instruction procure un avantage salarial substantiel, et grandir dans une famille moins instruite engendre un désavantage correspondant. L'avantage et le désavantage sont particulièrement prononcés dans les pays d'Europe méridionale et au Royaume-Uni. Le désavantage est également considérable au Luxembourg et en Irlande. Dans ces pays, l'avantage salarial dépasse 20 % tandis que le désavantage atteint 16 % ou plus (par rapport aux salaires d'individus élevés dans une famille ayant un niveau d'instruction moyen).
- L'influence de la situation socio-économique des parents sur la performance des élèves dans l'enseignement secondaire est particulièrement forte en Belgique, en France et aux États-Unis, tandis qu'elle est plus faible dans certains pays nordiques, au Canada et en Corée. Par ailleurs, dans de nombreux pays de l'OCDE, y compris tous les grands pays d'Europe continentale, la performance des élèves est fortement conditionnée par leur environnement scolaire.
- Les inégalités en matière d'études secondaires sont susceptibles de se traduire par des inégalités au niveau de l'enseignement supérieur, puis par des inégalités salariales. À titre d'exemple, au Danemark, en Finlande, en Italie et au Luxembourg, la probabilité de faire des études supérieures pour un fils dont le père a lui-même une formation supérieure dépasse de plus de 30 points celle d'un fils dont le père n'a eu qu'une formation du deuxième cycle du secondaire. Les inégalités scolaires sont accentuées par les inégalités salariales étant donné que, dans les différents pays, les inégalités en

matière d'enseignement supérieur transmises d'une génération à l'autre sont positivement corrélées avec les disparités de salaire.

- De l'autre côté du spectre dans les pays de l'OCDE, on observe aussi une persistance générationnelle des niveaux de formation inférieurs au deuxième cycle du secondaire. Cette persistance est relativement forte dans certains pays d'Europe méridionale, en Irlande et au Luxembourg, tandis qu'elle est plus réduite en France, dans certains pays nordiques et au Royaume-Uni.
- Les politiques d'éducation contribuent de façon cruciale pour expliquer les différences observées de mobilité sociale intergénérationnelle entre les pays. Ainsi, une augmentation des inscriptions dans les services d'éducation de la petite enfance est associée à une influence plus réduite du contexte parental sur la performance des élèves dans le secondaire. À l'inverse, les pratiques consistant à regrouper les élèves dans différents programmes à un âge précoce se soldent par une plus faible mobilité sociale en termes de résultats scolaires. De surcroît, améliorer la mixité sociale dans les établissements d'enseignement stimule la performance des élèves défavorisés, sans effets négatifs apparents sur les résultats d'ensemble.
- Les politiques redistributives et de garantie de ressources semble être accompagnées d'une plus grande mobilité sociale intergénérationnelle.

Évaluer la mobilité sociale intergénérationnelle et ses vecteurs

Le contexte parental peut affecter la rémunération des individus par le biais de leur productivité et de leur réussite sur le marché du travail

Il est difficile de mesurer la mobilité intergénérationnelle des salaires ou du niveau d'études et d'identifier les différents vecteurs par le biais desquels la situation socio-économique des parents peut influencer celle de leurs enfants à l'âge adulte. L'un des principaux défis consiste à dissocier l'effet de la situation socio-économique des parents de celui des aptitudes innées ou du tempérament des individus qui influencent leur réussite en termes de rémunération ou de niveau d'études². En général, comme c'est le cas dans la présente étude, les estimations de l'impact du statut socio-économique des parents sur les résultats des individus en matière de rémunération et de formation ne distinguent pas ces deux effets. Toutefois, dans la mesure où l'héritabilité des aptitudes ne varie pas systématiquement d'un pays à l'autre, elle ne devrait pas influencer la variation de la mobilité salariale ou éducative entre pays.

Les parents peuvent affecter de différentes façons les résultats de leurs descendants sur le marché du travail. L'un des vecteurs est la productivité du travail, qui est souvent influencée par les choix scolaires, par l'investissement privé des parents dans l'éducation en dehors du système scolaire et par l'investissement personnel des individus dans les études supérieures. Le degré de répercussion de la productivité sur les salaires dépend des institutions du marché du travail, qui varient d'un pays à l'autre. Les parents peuvent aussi affecter l'intégration et la réussite des descendants sur le marché du travail par d'autres biais, notamment la transmission de normes sociales, d'une éthique du travail ou de réseaux sociaux (Bourguignon et al., 2003). Dans la pratique, il a souvent été difficile de séparer tous ces paramètres.

Une étude récente de l'OCDE évalue et explore en trois étapes les déterminants de la mobilité intergénérationnelle (Causa et Johansson, 2009)³. Tout d'abord, les auteurs examinent comment la rémunération des individus est associée à la situation

socio-économique des parents, mesurée par le niveau d'instruction du père. Cela permet de capter tous les effets directs et les effets indirects du milieu familial sur les salaires. Dans une seconde étape, l'étude examine comment le niveau d'études des pères influence la rémunération des individus, *indépendamment* de son effet sur leur niveau d'instruction, ce qui est censé capter l'influence de facteurs familiaux et/ou sociaux tels que les réseaux sociaux, les normes sociales et l'éthique du travail. Étant donné l'importance de l'éducation comme déterminant des salaires, dans une troisième étape l'étude évalue l'accès à l'éducation d'individus issus de milieux familiaux différents en estimant dans quelle mesure les performances scolaires des élèves et des adultes sont liées à leur milieu parental.

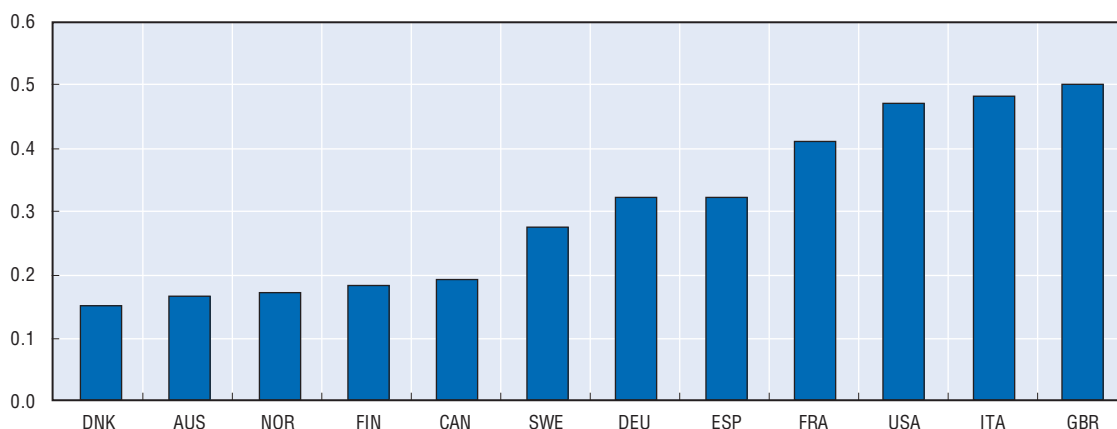
Profil de la mobilité sociale intergénérationnelle d'un pays à l'autre

Les niveaux de rémunération tendent à persister entre les générations dans tous les pays de l'OCDE, mais la situation varie beaucoup d'un pays à l'autre

Les positions relatives dans la hiérarchie des revenus du travail persistent au fil des générations dans tous les pays de l'OCDE, quoique à des degrés variables (voir par exemple, Solon, 2002; Corak, 2004, 2006; d'Addio, 2007). Les estimations existantes du degré de corrélation entre les niveaux de rémunération des fils et ceux de leurs pères (autrement dit, l'« élasticité intergénérationnelle des revenus ») révèlent une continuité particulièrement prononcée au Royaume-Uni, en Italie, aux États-Unis et en France. Dans ces pays, les pères à rémunération élevée transmettent à leurs fils au moins 40 % de l'avantage économique qu'ils détiennent sur les pères à rémunération faible (graphique 5.1). À l'inverse, la persistance est relativement faible dans les pays nordiques, en Australie et au Canada, moins de 20 % de l'avantage salarial étant transmis par les pères à leurs fils.

Graphique 5.1. **La force du lien entre la rémunération des individus et celle de leurs parents varie suivant les pays de l'OCDE¹**

Élasticité intergénérationnelle des rémunérations : estimations issues de diverses études



1. La hauteur de chaque barre indique dans quelle mesure les niveaux de rémunération des fils reflètent ceux de leurs pères. Les chiffres correspondent à la meilleure estimation ponctuelle de l'élasticité intergénérationnelle des revenus, obtenue à partir d'une méta-analyse exhaustive réalisée par Corak (2006) et complétée avec des données sur d'autres pays fournies par d'Addio (2007). Le recours à des estimations empiriques dans cette méta-analyse s'explique par le fait qu'elles reposent sur des études similaires en termes de technique d'estimation, d'échantillons et de définition des variables. Plus la valeur est élevée, plus forte est la transmission des niveaux de revenus entre générations, et donc plus réduite la mobilité intergénérationnelle des revenus.

Source : d'Addio (2007).

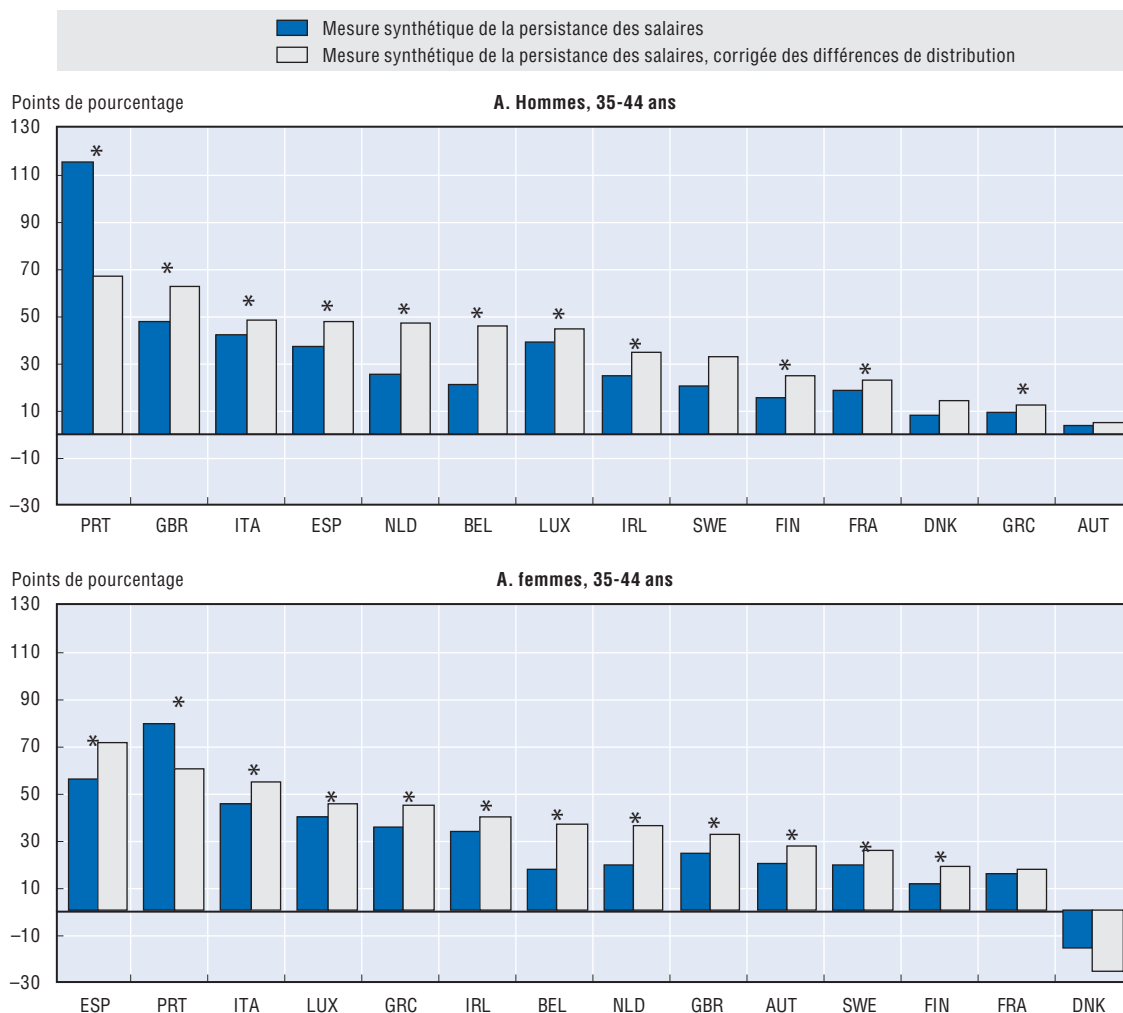
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

L'OCDE a obtenu de nouvelles données sur la persistance intergénérationnelle des niveaux de rémunération en évaluant le pourcentage de hausse ou de baisse des salaires horaires bruts des individus pour différents niveaux d'études de leurs pères dans certains pays européens⁴. Pour l'ensemble de ces pays, il s'avère que les individus dont les pères avaient fait des études supérieures gagnent nettement plus que ceux dont les pères avaient fait des études du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, prenant compte de l'impact de diverses caractéristiques individuelles (situation sur le plan migratoire, situation de famille, degré d'urbanisation du lieu de résidence, etc.)⁵. Dans les pays d'Europe méridionale, au Royaume-Uni et en Finlande, un homme dont le père a fait des études supérieures bénéficie d'un avantage de salaire de 20 % ou plus par rapport à celui dont le père a une formation du deuxième cycle du secondaire. De même, les individus dont les pères n'avaient pas atteint le deuxième cycle du secondaire gagnent en général beaucoup moins que ceux dont les pères avaient un diplôme du deuxième cycle du secondaire⁶.

Un moyen de mesurer la transmission intergénérationnelle des niveaux de rémunération consiste à estimer l'écart entre le salaire des individus dont le père avait fait des études supérieures et le salaire de ceux dont le père avait un niveau d'études inférieur au deuxième cycle du secondaire. D'après cet indicateur, la persistance intergénérationnelle est particulièrement forte dans certains pays d'Europe méridionale et au Royaume-Uni, mais plus faible dans certains pays nordiques, en Autriche, en France et en Grèce (graphique 5.2)⁷. En général, selon ce critère, la persistance des niveaux de rémunération entre les générations est aussi légèrement plus forte pour les fils que pour les filles. Si l'on ajuste la mesure de la persistance en fonction des écarts entre pays dans les inégalités à l'heure actuelle et pour les générations précédentes, le degré de persistance des salaires varie modérément, mais le classement des pays n'est guère modifié, même si l'amplitude des écarts de pays à pays est plus réduite. Cet ajustement vise à tenir compte du fait que l'avantage salarial d'avoir un père instruit est probablement plus marqué dans les pays caractérisés par une plus forte inégalité des salaires, ce qui ne dénote pas nécessairement une mobilité salariale intergénérationnelle plus réduite.

L'éducation est un vecteur clé de la persistance intergénérationnelle des salaires


Le capital humain est un déterminant clé des salaires et de la productivité des individus, et l'éducation est un déterminant clé du capital humain. C'est pourquoi, dans une nouvelle étape de l'analyse de la persistance intergénérationnelle des salaires, l'OCDE tente de distinguer l'éventuelle influence directe du niveau d'instruction des pères sur les salaires de leurs descendants de l'effet indirect par le biais du niveau d'études de ces derniers (voir Bourguignon *et al.*, 2003). Ces effets directs pourraient refléter les normes sociales ou l'éthique du travail transmises aux enfants, mais aussi le rôle des réseaux sociaux. Une fois prise en compte l'influence de la formation des individus, le niveau d'études du père semble n'avoir qu'une influence limitée sur la rémunération d'un individu, sauf dans quelques pays européens (Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Royaume-Uni) où les liens directs apparaissent relativement plus importants⁸. Dans l'ensemble, étant donné que les salaires sont largement déterminés par le niveau d'études individuel, la persistance intergénérationnelle en matière d'éducation semble être un déterminant clé de la persistance des niveaux de salaires⁹.

Graphique 5.2. Indicateur synthétique de la persistance des salaires entre générations pour certains pays de l'OCDE¹

Note : Un astérisque indique une valeur statistiquement significative au seuil de confiance de 10 %. À titre d'exemple, la persistance négative au Danemark pour les filles n'est pas statistiquement significative, autrement dit, elle n'est pas statistiquement différente de zéro.

1. La persistance des niveaux de rémunération est mesurée par l'écart entre le salaire estimé d'un individu dont le père a fait des études supérieures et celui d'un individu dont le père n'a pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Un chiffre plus élevé implique un écart plus prononcé, et donc une plus grande persistance des salaires ou un plus grand degré d'immobilité entre générations. Le niveau d'instruction du père représente une mesure approximative du milieu ou du salaire parental. La mesure synthétique corrigée des différences de distribution correspond à la mesure synthétique de la persistance des salaires, multipliée par le rapport entre l'écart type de la formation des pères et l'écart-type du salaire horaire brut des fils ou des filles. Pour une description détaillée, voir Causa et al. (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données SRCV-UE 2005.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

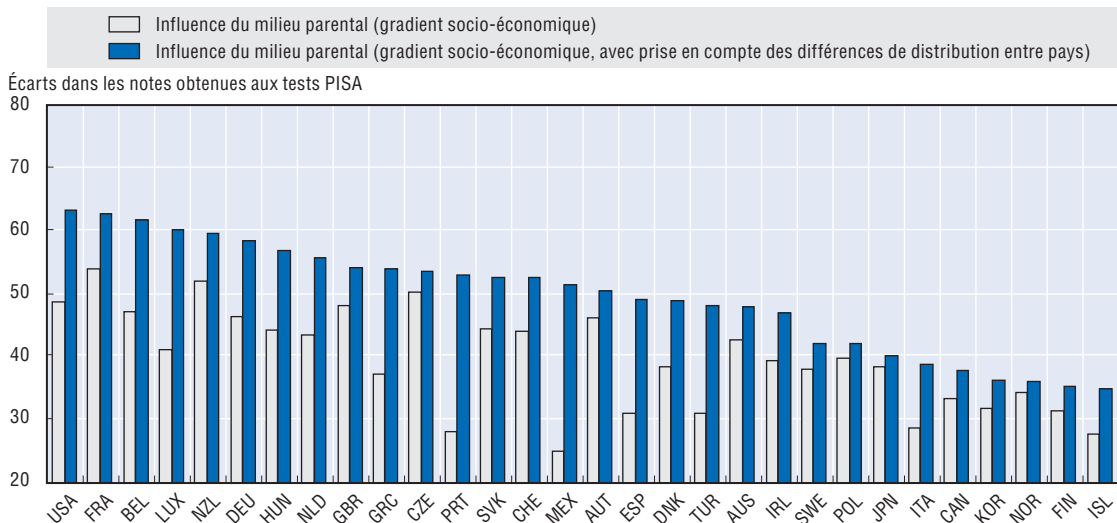
Le milieu socio-économique exerce une influence considérable sur les résultats des élèves dans l'enseignement secondaire

La persistance intergénérationnelle des résultats scolaires reflète en partie l'influence du milieu familial sur les compétences cognitives acquises durant les études secondaires. La persistance des résultats scolaires dans le secondaire, mesurée par l'influence du milieu socio-économique des élèves sur les notes obtenues aux tests PISA, revêt une grande ampleur dans de nombreux pays de l'OCDE¹⁰. L'Autriche, les États-Unis, la France, la

Nouvelle-Zélande, la République tchèque et le Royaume-Uni sont parmi les pays où le contexte socio-économique semble avoir la plus forte influence sur les résultats des élèves (graphique 5.3). Les pays où la persistance est relativement faible sont le Canada, la Corée, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, et les pays d'Europe méridionale, ainsi que le Mexique et la Turquie.


L'ampleur des disparités socio-économiques entre élèves varie sensiblement d'un pays de l'OCDE à l'autre, avec des conséquences possibles sur l'influence globale du milieu socio-économique sur la performance des élèves. Concrètement, une modification comparable du milieu socio-économique n'a pas la même portée dans les pays où les disparités des milieux familiaux sont faibles, comme la Finlande, que dans ceux où elles sont prononcées, comme le Mexique. L'ajustement des indicateurs de la persistance des résultats scolaires en fonction des différences d'inégalité des milieux d'un pays à l'autre modifie sensiblement le classement de quelques pays sur l'échelle de la persistance. Dans les pays caractérisés par de fortes inégalités socio-économiques parmi les élèves, notamment le Mexique, le Portugal, le Luxembourg, l'Espagne et la Turquie, même une influence relativement modérée du milieu sur les performances des élèves se traduit par une forte persistance globale des résultats scolaires entre générations (graphique 5.3). Dans ces pays, l'inégalité tend à amplifier l'influence du milieu sur les performances. Selon cet indice ajusté, la persistance des résultats scolaires dans le secondaire est parmi les plus élevées aux États-Unis, en France et en Belgique, alors qu'elle reste faible dans la plupart des pays nordiques, en Corée et au Canada.

Graphique 5.3. **L'influence du milieu parental sur les résultats des élèves dans le secondaire varie largement entre les pays de OCDE¹**



1. Gradient socio-économique : variation du score PISA en sciences, due à une amélioration d'un écart-type international de l'indice PISA du statut socio-économique des élèves. Gradient socio-économique, corrigé des différences de distribution entre pays : variation du score PISA en sciences due à l'amélioration de la variation nationale interquartile de l'indice PISA du statut socio-économique des élèves. Dans les pays où les disparités socio-économiques entre élèves sont particulièrement fortes (exemples : Italie, Mexique et Portugal), l'écart entre les gradients socio-économiques avec et sans prise en compte des différences de distribution entre pays est relativement prononcé. L'échelle des notes au test PISA se caractérise par une moyenne de 500 points et un écart-type de 100 points. Pour plus de détails, voir Causa et Chapuis (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données PISA 2006 de l'OCDE.

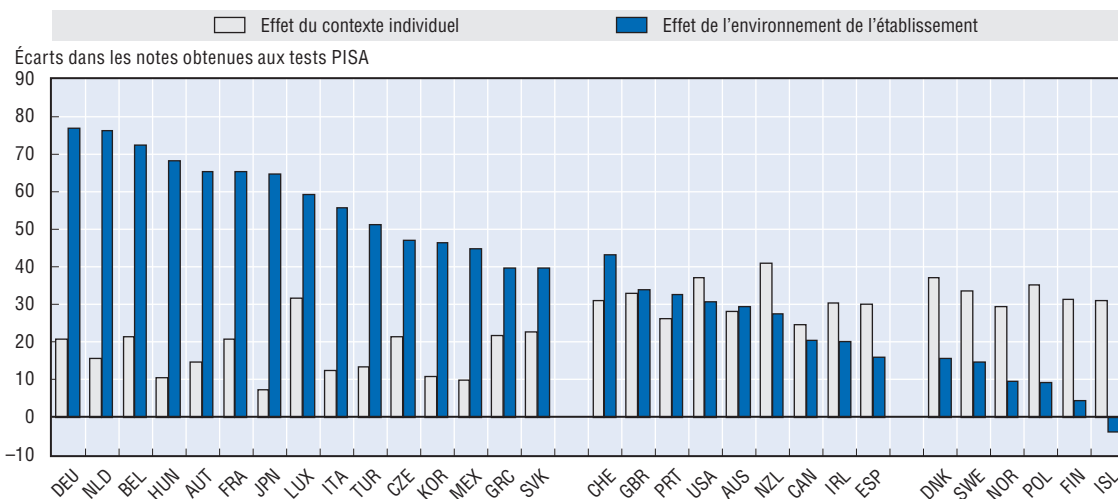
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

L'environnement scolaire joue un rôle important

L'influence générale du milieu socio-économique sur la performance des élèves dans l'enseignement secondaire correspond à la fois à un effet au niveau individuel et à un effet lié au choix de l'établissement. Dans la plupart des pays, l'effet global tient dans une large mesure à ce que des élèves issus de milieux différents ne fréquentent pas les mêmes établissements et bénéficient donc d'environnements scolaires divers (graphique 5.4). Cet effet scolaire traduit en partie le fait que les résultats des élèves dépendent plus ou moins de leurs pairs, des ressources pédagogiques disponibles dans l'établissement, de la qualité des enseignants et de la répartition des élèves dans les établissements ou dans les classes. Dans tous les pays de l'OCDE, il y a un net avantage de fréquenter une école dont les élèves sont, en moyenne, issus de milieux socio-économiques plus favorisés. Mais cet effet de l'environnement scolaire varie beaucoup d'un pays à l'autre. Il est particulièrement marqué dans certains pays continentaux membres de l'Union européenne, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas, qui ont plusieurs programmes de scolarisation distincts au sein de l'enseignement secondaire. L'effet est beaucoup plus réduit dans les pays nordiques, qui ont pour l'essentiel un système d'enseignement secondaire unifié.


Graphique 5.4. L'environnement socio-économique scolaire est un important vecteur de transmission du milieu parental¹

Effets du contexte individuel et de l'environnement socio-économique des écoles sur les résultats des élèves dans l'enseignement secondaire (gradient socio-économique, corrigé des différences de distribution entre pays)



1. L'effet du contexte individuel est défini comme l'écart de performance sur l'échelle des scores en sciences du PISA associé avec l'écart entre les quartiles supérieur et inférieur de la distribution moyenne de l'indice PISA du statut économique, social et culturel calculé au niveau de l'élève. L'effet de l'environnement de l'école est défini comme l'écart, pour un élève donné, de performance sur l'échelle des scores en sciences du PISA associé à la différence entre les quartiles supérieur et inférieur de la distribution moyenne par établissement de chaque pays dans l'indice PISA du statut économique, social et culturel. Dans le groupe de pays situés dans la partie gauche du graphique, l'effet de l'environnement scolaire explique pour l'essentiel l'influence du milieu socio-économique sur la performance des élèves, alors que dans le groupe des pays situés à droite, l'effet du contexte individuel explique largement l'influence du milieu socio-économique sur la performance de l'élève. Dans le groupe des pays situés au milieu du graphique, les deux effets sont comparables. Pour plus de détails, voir Causa et Chapuis (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données PISA 2006 de l'OCDE.

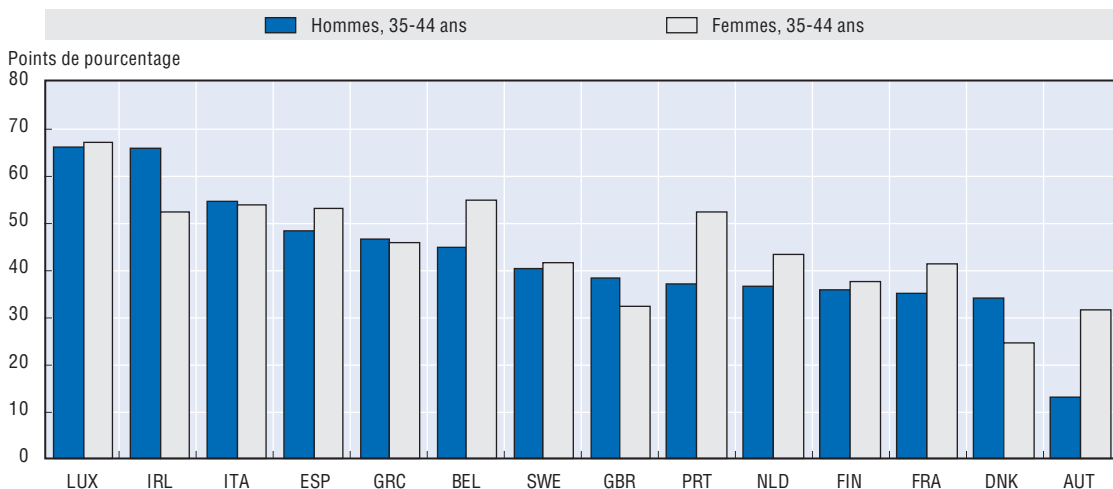
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

Dans tous les pays européens de l'OCDE, on constate une persistance dans l'accès à l'enseignement supérieur entre générations

La persistance intergénérationnelle des résultats dans le secondaire se traduit aussi par une persistance du niveau d'études postsecondaires. Celle-ci peut être évaluée en estimant l'augmentation ou la diminution (en pourcentage) de la probabilité des individus de faire des études supérieures, selon différents niveaux d'instruction de leurs pères. On détermine ainsi dans quelle mesure les niveaux de formation des individus reflètent ceux de leurs pères. Dans tous les pays européens de l'OCDE couverts par l'analyse, l'appartenance à une famille ayant un niveau d'instruction élevé (c'est-à-dire dont le père a fait des études supérieures) augmente la probabilité d'acquérir une formation supérieure par rapport à un individu dont la famille a un niveau d'instruction moyen (c'est-à-dire dont le père a fait des études du deuxième cycle du secondaire). De même, on observe une forte diminution de la probabilité de faire des études supérieures associée au fait de grandir dans une famille à faible niveau d'instruction, par rapport à une famille à niveau d'instruction moyen. Pour les couples père/fils, l'augmentation de la probabilité est d'au moins 30 points de pourcentage au Luxembourg, en Italie, en Finlande et au Danemark, tandis que la diminution correspondante de la probabilité atteint plus de 30 points en Irlande et en Grèce.

Un indicateur synthétique de la persistance intergénérationnelle dans l'accès à l'enseignement supérieur est donné par l'écart global entre l'augmentation et la diminution de la probabilité de faire des études supérieures pour les enfants issus respectivement d'une famille à niveau d'instruction élevé et d'une famille peu instruite. Un écart plus prononcé implique une persistance intergénérationnelle plus forte dans l'accès à l'enseignement supérieur (graphique 5.5). Selon ce critère, la persistance du niveau d'éducation des fils est relativement élevée au Luxembourg, en Irlande et dans la plupart

Graphique 5.5. Indicateur synthétique de la persistance dans l'accès à l'enseignement supérieur pour certains pays de l'OCDE¹



1. La persistance dans l'enseignement supérieur correspond à l'écart entre la probabilité estimée de faire des études supérieures pour un individu dont le père a lui-même une formation de niveau supérieur et la probabilité de faire des études supérieures pour un individu dont le père a une formation inférieure au deuxième cycle du secondaire. Une valeur plus élevée implique un écart plus prononcé, et donc une persistance plus forte dans l'enseignement supérieur ou un plus faible degré de mobilité éducative entre les générations. Pour plus de détails, voir Causa et al. (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données SRCV-UE 2005.

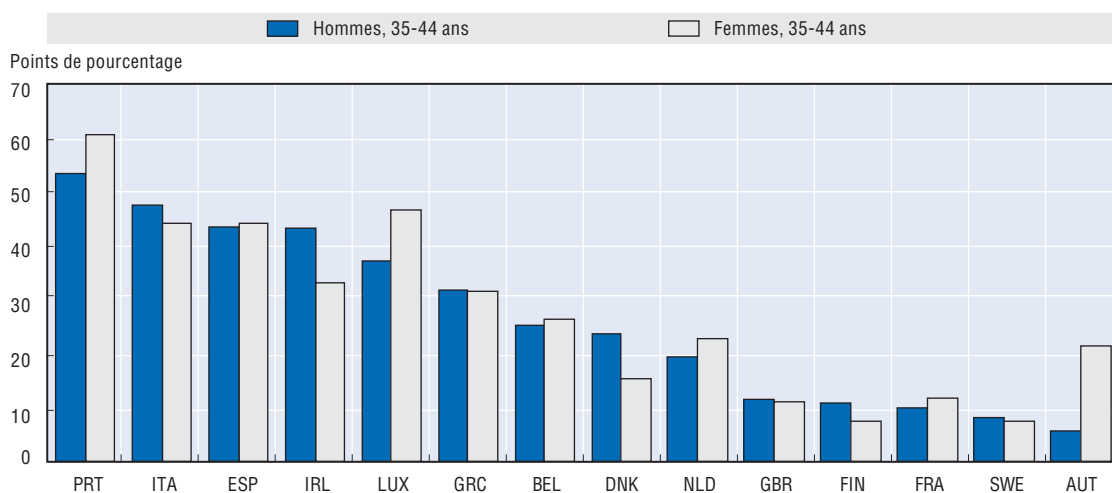
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

des pays d'Europe méridionale, peut-être en raison de contraintes financières et d'autres obstacles à l'accès aux études postsecondaires, mais aussi parce que les inégalités dans l'enseignement secondaire engendrent des déficits de connaissances qui empêchent les étudiants de remplir les conditions requises pour faire des études supérieures. En ce qui concerne les filles, la persistance intergénérationnelle dans l'enseignement supérieur présente un profil similaire à celui des fils.

La persistance intergénérationnelle se manifeste aussi dans les études de niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire


Parmi les pays européens de l'OCDE, on observe aussi une persistance du niveau d'études inférieur au deuxième cycle du secondaire. La probabilité de n'obtenir qu'un diplôme de niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire est, en moyenne pour l'ensemble des pays, plus élevée de 18 points de pourcentage pour un fils ou une fille dont le père n'a pas dépassé ce niveau par rapport à un enfant dont le père a une formation du deuxième cycle du secondaire. À l'inverse, la probabilité d'obtenir un diplôme du deuxième cycle du secondaire décroît en moyenne de 10 points pour les enfants de pères diplômés du supérieur par rapport aux enfants dont les pères ont un diplôme du deuxième cycle du secondaire. La persistance peut être résumée par l'écart entre ces deux probabilités, qui est de 28 points en moyenne, mais qui varie largement d'un pays à l'autre (graphique 5.6). La persistance du niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire est relativement élevée dans certains pays d'Europe méridionale, en Irlande et au Luxembourg, tandis qu'elle est plus faible en Autriche, dans certains pays nordiques, en France et au Royaume-Uni.

Graphique 5.6. **Indicateur synthétique de la persistance du niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire pour certains pays de l'OCDE¹**



1. La persistance du niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire correspond à l'écart entre la probabilité d'acquiescer une formation de niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire pour un individu dont le père a lui-même une formation de niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire, et la probabilité d'acquiescer une formation de niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire pour un individu dont le père a fait des études supérieures. Une valeur plus élevée implique un écart plus prononcé et donc une persistance plus forte dans les niveaux de formation inférieurs au deuxième cycle du secondaire ou un degré plus faible de mobilité entre générations. Pour plus de détails, voir Causa et al. (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données SRCV-UE 2005.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

Quel est l'impact des politiques publiques et du cadre institutionnel sur la mobilité sociale intergénérationnelle?

Les politiques publiques et les institutions ne représentent que quelques-uns des nombreux facteurs qui agissent sur la mobilité sociale intergénérationnelle, mais l'analyse de l'OCDE conduit à penser qu'elles expliquent certaines des différences de mobilité observées d'un pays à l'autre. On distingue les politiques et institutions qui affectent l'accès à l'éducation et celles qui influencent l'inégalité (intragénérationnelle) des salaires et des revenus¹¹.

La mobilité ne dépend pas tant du montant des ressources consacrées à l'enseignement que de la façon dont elles sont dépensées

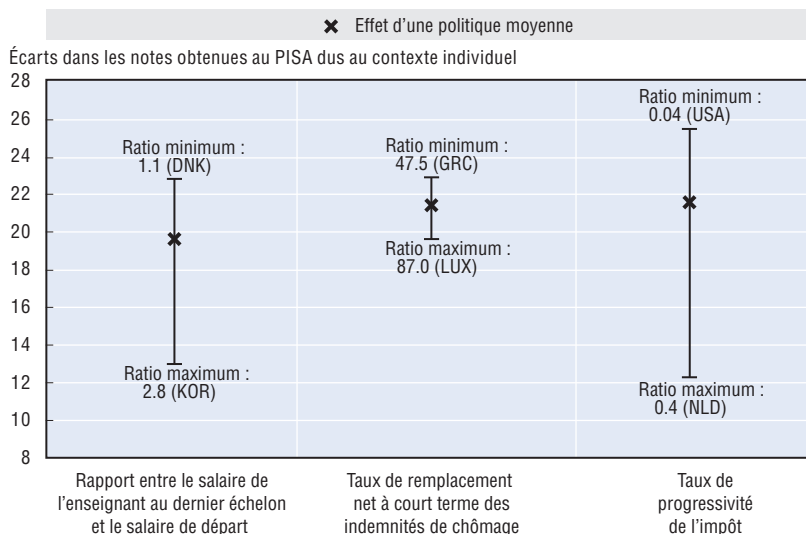
Il apparaît que le volume des ressources et des intrants scolaires n'a en lui-même guère d'incidence sur les résultats des élèves. Ainsi, des données transversales montrent que l'augmentation des dépenses au titre de l'enseignement secondaire ou pour d'autres intrants scolaires mesurables (réduction de la taille des classes, par exemple) ne réduit pas sensiblement l'influence du contexte socio-économique sur les résultats des élèves dans le secondaire. En revanche, la capacité de bien hiérarchiser les priorités et d'allouer efficacement les ressources, mesurée par exemple par de nouveaux indicateurs définis par l'OCDE (Sutherland et Price, 2007) qui prennent en compte le degré de décentralisation et l'existence de mécanismes assurant l'adéquation des ressources et des besoins, se traduit par une diminution de l'influence du milieu socio-économique des parents sur les performances scolaires dans le secondaire. S'il est vrai que les ressources scolaires jouent un rôle limité, tel n'est pas le cas de l'allongement de la période d'obligation scolaire réalisé en ajustant les dates de début et de fin de scolarité (voir ci-après).

La qualité de l'enseignement revêt de l'importance non seulement pour la performance scolaire moyenne mais aussi pour l'égalité des chances dans le secondaire. Parmi les propositions souvent formulées pour améliorer la qualité de l'enseignement, on citera la revalorisation générale des salaires, l'augmentation des salaires dans les écoles et les zones les plus défavorisées, ou la mise en place d'un barème de rémunération fondé sur la performance. De nouvelles données concluantes découlant de l'analyse internationale montrent que l'influence du contexte socio-économique sur les résultats des élèves du secondaire est plus faible dans les pays où les salaires des enseignants affichent une progression plus marquée au cours de leur carrière, peut-être parce que la perspective de majorations de salaire plus fortes motive davantage les enseignants (graphique 5.7, à gauche)¹². Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les difficultés pratiques que posent la conception et la mise en œuvre de barèmes de salaire avantageux et incitatifs pour les enseignants.

L'accueil et l'éducation de la petite enfance peuvent promouvoir la mobilité sociale intergénérationnelle

Un nombre croissant d'études économiques et pédagogiques soulignent l'importance de mesures précoces d'accueil et d'éducation de la petite enfance pour le développement des compétences cognitives tout au long de la vie. Par conséquent, l'inscription obligatoire dans des services d'accueil et d'éducation de qualité serait susceptible de promouvoir la mobilité sociale intergénérationnelle. De fait, de nouvelles données empiriques internationales montrent qu'une augmentation des inscriptions dans ces services (garderies et structures préscolaires) et un accroissement des dépenses qui leur sont

Graphique 5.7. Les politiques salariales, sociales et fiscales à l'égard des enseignants modifient l'incidence du contexte parental individuel sur les résultats des études secondaires¹

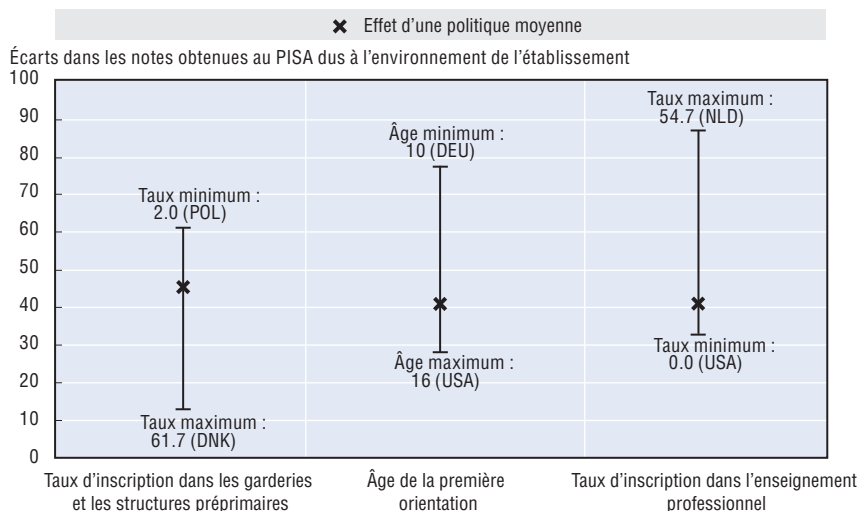


1. Chaque barre représente la variation de l'effet du contexte individuel associée à un ajustement de la politique, du degré le moins favorable au degré le plus favorable à la mobilité (sur la base de la distribution des politiques dans les pays de l'OCDE, hors Mexique et Turquie). L'échelle des notes PISA dans ce graphique diffère de celle du graphique 5.8. Pour plus de détails, voir Causa et Chapuis (2009) et Causa et Johansson (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données PISA 2006 de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

Graphique 5.8. Les politiques d'accueil et d'éducation de la petite enfance modifient l'effet de l'environnement socio-économique de l'établissement sur les résultats dans l'enseignement secondaire¹



1. Chaque barre représente la variation de l'effet de l'environnement scolaire associée à une modification de la politique du degré le moins favorable au degré le plus favorable à la mobilité (sur la base de la distribution des politiques des pays de l'OCDE, hors Mexique et Turquie). L'échelle des notes PISA dans ce graphique diffère de celle du graphique 5.7. Pour plus de détails, voir Causa et Chapuis (2009).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données PISA 2006 de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

consacrées se traduisent par une diminution de l'influence du milieu socio-économique sur les résultats des élèves dans le secondaire (graphique 5.8, à gauche).

L'orientation et le groupement en fonction des aptitudes des élèves à un âge précoce tend à affaiblir la mobilité sociale

Les pratiques ou systèmes scolaires qui déclenchent l'orientation des élèves dès le début de leur scolarité se traduisent par des inégalités socio-économiques plus fortes dans les études secondaires, sans pour autant améliorer la performance moyenne. L'influence du milieu socio-économique sur les résultats scolaires dans le secondaire tend à être relativement plus élevée dans les pays où l'orientation et/ou le groupement en fonction des aptitudes au sein des établissements ont lieu à un stade plus précoce. Selon des données recueillies par l'OCDE, l'abandon d'un système qui répartit les élèves dans différents établissements dès l'âge de 10 ans, au profit d'un système où cette répartition est effectuée à l'âge de 16 ans, réduirait des deux tiers l'influence de l'environnement socio-économique de l'établissement sur les résultats des élèves (graphique 5.8, au centre).

Il existe des différences entre les pays de l'OCDE concernant la structure de la formation professionnelle secondaire et sa capacité de doter les élèves des compétences requises pour trouver un emploi. Il convient d'en tenir compte lorsqu'on examine si les filières professionnelles de l'enseignement secondaire sont susceptibles d'aboutir à un regroupement des élèves « faibles/défavorisés » au sein de programmes qui limitent leurs possibilités futures d'apprentissage, à l'instar de l'orientation scolaire. Selon les estimations de l'OCDE, en moyenne et pour l'ensemble des pays, un taux d'inscription plus élevé dans l'enseignement professionnel est associé avec une plus forte influence du contexte socio-économique sur les résultats des élèves dans le secondaire (graphique 5.8, à droite).

Promouvoir la mixité sociale au sein des établissements favoriserait la mobilité

Les politiques du logement et de l'urbanisme aboutissent parfois à une concentration géographique des ménages défavorisés dans certains quartiers. Cette séparation socio-économique résidentielle va souvent de pair avec une séparation scolaire, principalement parce qu'une forte proportion des élèves fréquentent les établissements situés dans leur voisinage. Ce phénomène est amplifié par la tendance des prix des logements à internaliser la qualité des écoles. Selon de nouvelles données éclairantes de l'OCDE (Causa et Chapuis, 2009), le renforcement de la mixité scolaire au sein des établissements pourrait améliorer la performance relative des élèves défavorisés, sans aucun effet négatif apparent sur la performance globale. Par conséquent, les politiques de l'éducation, du logement et de l'urbanisme qui encouragent la mixité sociale au sein des quartiers contribueraient à atténuer les inégalités socio-économiques en matière d'éducation et à accroître la mobilité sociale.

Des systèmes de prêts et d'aide aux étudiants peuvent atténuer les contraintes financières et promouvoir la mobilité dans l'enseignement supérieur

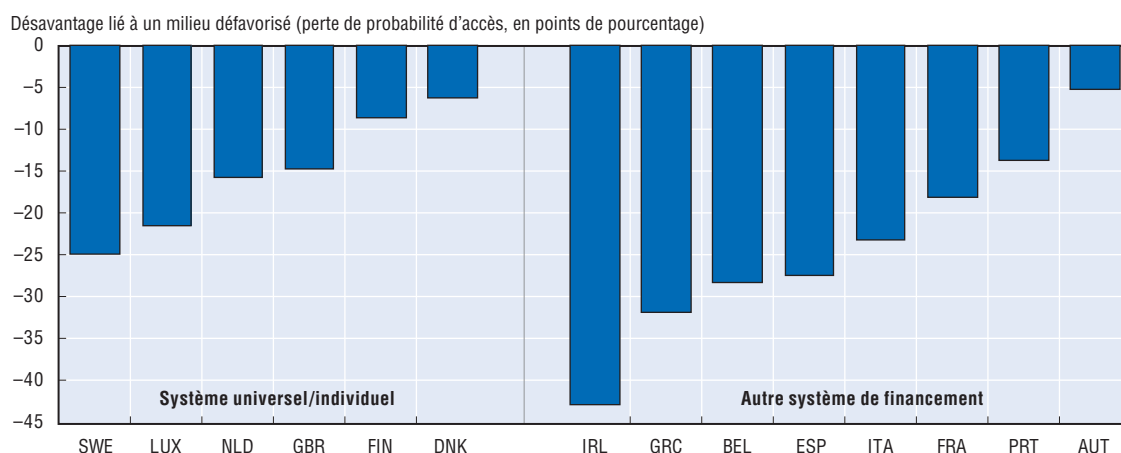
L'existence de contraintes de crédit peut empêcher des individus doués issus de familles défavorisées ou à faible revenu de s'investir dans l'enseignement supérieur, et entraver ainsi la mobilité sociale ascendante. Une conception appropriée des prêts étudiants et des systèmes d'aide aux étudiants peut atténuer ces contraintes. Dans les pays où ces financements sont mis à la disposition de tous les étudiants (systèmes

universels/individuels), la probabilité de faire des études supérieures pour un individu issu d'une famille peu instruite est plus forte que dans les pays qui ont recours à d'autres types de financement et de prêts (graphique 5.9). On peut en conclure que les systèmes de prêts ou de bourses financés par l'État sont susceptibles de rendre les étudiants moins tributaires de leurs familles pour le financement de leurs études postsecondaires et d'atténuer les contraintes financières, favorisant ainsi la mobilité.

Les politiques publiques et le cadre institutionnel peuvent aussi influencer la mobilité sociale en agissant sur l'inégalité intragénérationnelle des revenus


Le lien entre l'inégalité intragénérationnelle des revenus et la mobilité sociale intergénérationnelle est complexe, car une augmentation de l'inégalité peut avoir des effets contradictoires sur la mobilité. Toutefois, des recherches récentes tendent à montrer qu'un accroissement de l'inégalité s'accompagne d'une diminution de la mobilité intergénérationnelle (voir par exemple, Björklund et Jäntti, 1997; Solon, 2004; Corak, 2006; d'Addio, 2007; Andrews et Leigh, 2009). Une explication de ce phénomène est que la dispersion accrue des salaires ou des revenus implique une hausse du rendement des études, ce qui peut avantager en particulier les individus dont l'investissement dans l'éducation n'est pas bridé par leur situation familiale¹³. Par conséquent, les politiques et institutions publiques pourraient influencer la mobilité sociale intergénérationnelle en affectant l'inégalité des revenus et des salaires au sein d'une même génération. De fait, dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE une réduction des inégalités de revenu transversales (à un moment donné) est associée à une plus faible persistance intergénérationnelle des salaires (graphique 5.10). Des données de l'OCDE couvrant un plus large échantillon de pays membres montrent aussi qu'une plus grande égalité des revenus est associée avec une influence plus faible du milieu socio-économique familial sur les résultats des élèves dans le secondaire.

Graphique 5.9. Les systèmes de financement de l'éducation conditionnent l'accès aux études supérieures des individus issus de milieux défavorisés¹



1. Le graphique indique la diminution estimée, en points de pourcentage, de la probabilité pour un fils de faire des études supérieures étant donné que son père avait eu une formation inférieure au deuxième cycle du secondaire, par rapport à un fils dont le père avait fait des études du deuxième cycle du secondaire. Pour plus de détails, voir Causa et al. (2009) et Causa et Johansson (2009).

Sources : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données SRCV-UE 2005, Oliveira Martins et al. (2007).

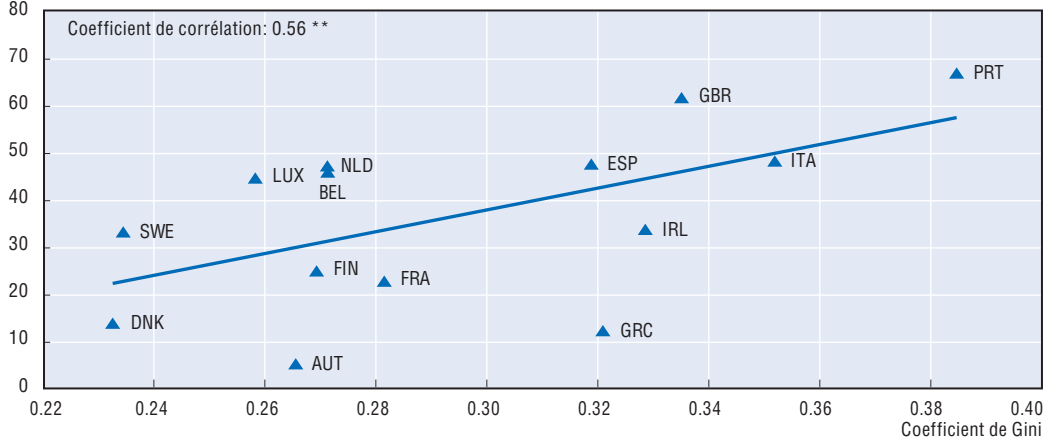
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

Graphique 5.10. La mobilité sociale intergénérationnelle tend à être plus faible dans les sociétés plus inégalitaires¹

Corrélation entre inégalité et persistance intergénérationnelle des salaires

Hommes, 35-44 ans


Persistance des salaires, corrigée des différences de distribution (variation des salaires, en points de pourcentage)



1. La persistance des niveaux de salaire est mesurée par l'écart entre le salaire estimé d'un individu dont le père a obtenu un diplôme d'études supérieures et celui d'un individu dont le père a un niveau d'études inférieur au deuxième cycle du secondaire. Une valeur plus élevée implique un écart plus prononcé, et donc une transmission plus forte des salaires ou un plus faible degré de mobilité entre les générations. L'indicateur synthétique corrigé des différences de distribution correspond à l'indicateur synthétique de la persistance salariale, multiplié par le rapport entre l'écart-type du niveau d'études des pères et l'écart-type du salaire horaire brut des fils ou des filles. L'inégalité est mesurée par le coefficient de Gini pour le revenu disponible des ménages ajusté en fonction de la taille du ménage.

** indique une valeur significative au niveau de 5 %. Pour plus de détails, voir Causa et al. (2009) et Causa et Johansson (2009).

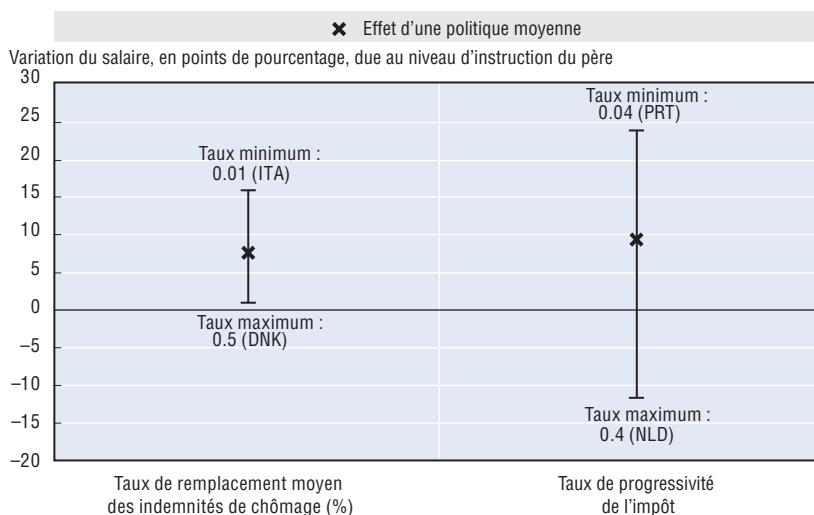
Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données SRCV-UE 2005 et OCDE (2008), *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

Les politiques redistributives et de garantie de ressources semblent renforcer la mobilité sociale intergénérationnelle


Les systèmes fiscaux progressifs et les programmes de transferts sociaux aident à compenser les coûts d'opportunité pour les parents de ménages pauvres qui investissent dans l'éducation de leurs enfants. Dans certains pays, des programmes de transferts sociaux visent directement à couvrir une partie de ces coûts. Ces politiques redistributives pourraient donc réduire les inégalités de revenu actuelles entre parents, de sorte que le revenu de leurs descendants convergerait plus rapidement. Les données internationales montrent qu'un barème d'imposition plus progressif sur le revenu des personnes physiques s'accompagne d'une diminution de l'influence du milieu socio-économique sur les résultats scolaires dans le secondaire, ainsi que d'une réduction de l'influence du niveau de formation du père sur les salaires des individus (graphiques 5.7 et 5.11, partie droite)¹⁴. De même, une augmentation des indemnités de chômage nettes à court terme atténue l'influence du milieu socio-économique sur les résultats des élèves dans le secondaire (graphique 5.7, centre). En accord avec ces données, il semble que les pays européens de l'OCDE où le montant moyen des indemnités de chômage est plus élevé affichent une plus grande mobilité intergénérationnelle des revenus du travail (graphique 5.11, partie gauche).

Graphique 5.11. **Les politiques sociales et fiscales semblent modifier aussi l'effet du niveau d'instruction du père sur la rémunération de son fils**¹



1. Chaque barre représente la variation de l'effet du milieu parental (niveau d'instruction du père) associée à une variation de l'action publique du niveau le moins favorable au niveau le plus favorable à la mobilité (sur la base de la répartition des politiques publiques dans les pays européens de l'OCDE). Pour plus de détails, voir Causa et al. (2009) et Causa et Johansson (2009).

Sources : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données SRCV-UE 2005.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/786725247352>

Conclusions

Dans ce chapitre, la mobilité sociale intergénérationnelle est mesurée de différentes manières (mobilité salariale, mobilité du niveau d'instruction secondaire et postsecondaire, par exemple), étant donné qu'aucun indicateur ne peut à lui seul en donner une image complète. Le profil suivant se dessine : un groupe de pays semble relativement immobile dans la plupart des domaines (pays d'Europe méridionale et Luxembourg, par exemple) tandis qu'un autre groupe tend à être relativement mobile (pays nordiques, par exemple). Mais en général, le degré de mobilité dans un pays donné peut varier selon les différents aspects étudiés. Au Royaume-Uni, par exemple, la mobilité des rémunérations se révèle faible en comparaison internationale par rapport à la mobilité dans l'enseignement supérieur. De même, en France, l'influence du milieu familial sur les performances scolaires dans le secondaire apparaît beaucoup plus forte que celle du milieu parental sur la probabilité des individus de faire des études supérieures.

Les politiques publiques qui facilitent l'accès à l'éducation des individus issus de familles défavorisées stimulent la mobilité salariale intergénérationnelle et sont également susceptibles de profiter à la croissance économique. On peut citer par exemple les pratiques scolaires qui déclenchent l'orientation des élèves assez tardivement dans leur cursus scolaire afin d'encourager la mixité sociale au sein des écoles, ou les systèmes de prêts ou de bourses financés par l'État qui permettent aux étudiants de moins dépendre de leurs parents pour le financement de leurs études postsecondaires.

Notes

1. Une croissance économique plus rapide pourrait aussi avoir des effets en retour positifs sur la mobilité intergénérationnelle, dans la mesure où les opportunités qu'elle crée profitent d'abord aux catégories défavorisées.
2. L'importance relative de la « nature » par opposition à la « culture » pour expliquer la mobilité sociale intergénérationnelle est loin d'être établie (voir par exemple, Sacerdote, 2002; Plug et Vijverberg, 2003).
3. Ce chapitre s'inspire aussi des analyses mentionnées dans Causa et Chapuis (2009) et Causa, Dantan et Johansson (2009). Ces études contiennent d'abondantes références aux publications sur la mobilité sociale intergénérationnelle.
4. L'hypothèse implicite est que ce niveau d'instruction est une bonne mesure approximative du revenu permanent des parents, ce qui semble logique étant donné le lien étroit entre le niveau d'études et le revenu. Le fait de fonder l'évaluation de la persistance des rémunérations sur les salaires horaires bruts signifie que les décisions en matière d'offre de travail ne sont pas prises en compte, et la mesure de la persistance ainsi obtenue peut être considérée comme reflétant l'impact du milieu parental sur la productivité.
5. L'analyse de régression empirique est réalisée séparément pour les hommes et pour les femmes, par cohorte (25-34 ans; 35-44 ans et 45-54 ans) et par pays. Les résultats sont présentés pour la cohorte de 35-44 ans afin de réduire l'erreur de mesure sur le cycle de vie des performances économiques des individus (Haider et Solon, 2006). Pour une présentation détaillée des résultats empiriques des autres cohortes, voir Causa et al. (2009).
6. L'analyse ne couvre que les salariés, ce qui pourrait amplifier le degré de mobilité intergénérationnelle des rémunérations, dans la mesure où les individus issus de familles à niveau d'instruction élevé sont moins susceptibles d'être inactifs que les individus issus de familles à plus faible niveau d'instruction.
7. En France, la mobilité sociale intergénérationnelle mesurée par l'influence du niveau d'études des pères sur la rémunération des individus est plus élevée que la mobilité mesurée par la force du lien entre les rémunérations des couples père-fils. Une explication possible pourrait être que le premier indicateur surestime la mobilité, car dans le groupe des pères ayant fait des études supérieures on ne fait pas la distinction entre ceux qui ont un diplôme universitaire et ceux qui sont diplômés d'une Grande École. Il est possible que l'avantage salarial dû au fait d'avoir un père diplômé d'une Grande École l'emporte sur celui d'avoir un père diplômé de l'université.
8. L'analyse de la persistance des niveaux de rémunération et de formation des adultes repose sur le module pauvreté SRCV des données d'enquête d'Eurostat, qui couvre que les pays européens de l'OCDE.
9. Voir Solon, 2004; Blanden et al., 2005, 2006; d'Addio, 2007 pour une analyse de l'influence de l'éducation sur la mobilité sociale intergénérationnelle.
10. Le milieu socio-économique des élèves est pris en compte ici par un indice qui englobe le niveau d'études des parents ainsi qu'un certain nombre de facteurs caractérisant la situation sociale, économique et culturelle de la famille.
11. D'autres politiques susceptibles d'être pertinentes, notamment la discrimination positive, n'ont pas pu être traitées dans la présente analyse.
12. Il faut toutefois reconnaître que ces profils salariaux ne captent sans doute pas l'effet des systèmes de rémunération fondés sur la performance, mais constituent plutôt une mesure approximative des écarts entre les « profils salariaux liés à l'ancienneté » d'un pays à l'autre.
13. Cet effet semble neutraliser l'action contraire que peut exercer l'inégalité sur la mobilité, par exemple en amplifiant les incitations à accroître les efforts et à améliorer la productivité.
14. La mesure de la progressivité de l'impôt correspond à la différence entre le taux marginal et le taux moyen de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, divisée par l'unité moins le taux moyen de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, pour un ouvrier moyen célibataire.

Bibliographie

- Andrews, D. et A. Leigh (2009), « More Inequality, Less Social Mobility », *Applied Economics Letters*, vol. 16.
- Björklund, A. et M. Jäntti (1997), « Intergenerational Income Mobility in Sweden Compared to the United States », *American Economic Review*.
- Blanden, J., P. Gregg et S. Machin (2005), « Intergenerational Mobility in Europe and North America », Report supported by the Sutton Trust, Centre for Economic Performance, London School of Economics.
- Blanden, J., P. Gregg et L. Macmillan (2006), « Accounting for Intergenerational Income Persistence: Non-Cognitive Skills, Ability and Education », *CEE Discussion Papers*, n° 73.
- Bourguignon, F., F. Ferreira et M. Menendez (2003), « Inequality of Outcomes and Inequality of Opportunities in Brazil », *DELTA Working Papers*, n° 2003-24.
- Causa, O. et Å. Johansson (2009), « Intergenerational Social Mobility », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 707.
- Causa, O. et C. Chapuis (2009), « Equity in Student Achievement across OECD Countries: An Investigation of the Role of Policies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 708.
- Causa, O., S. Dantan et Å. Johansson (2009), « Intergenerational Social Mobility in European OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 709.
- Corak, M. (2004), « Generational Income Mobility in North America and Europe », Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Corak, M. (2006), « Do Poor Children Become Poor Adults? Lessons from a Cross Country Comparison of Generational Earnings Mobility », *IZA Discussion Paper*, n° 1993.
- d'Addio, A. (2007), « Intergenerational Transmission of Disadvantage: Mobility or Immobility Across Generations? A Review of the Evidence for OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE, questions sociales, emploi et migration*, n° 52.
- Haider, S. et G. Solon (2006), « Lifecycle Variation in the Association between Current and Lifetime Earnings », *American Economic Review*, vol. 96.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- Oliveira Martins, J., R. Boarini, H. Strauss, C. de la Maisonnette et C. Saadi (2007), « The Policy Determinants of Investment in Tertiary Education », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 576.
- Plug, E. et W. Vijverberg (2003), « Schooling, Family Background, and Adoption: Is it Nature or is it Nurture? », *Journal of Political Economy*, vol. 111(3).
- Sacerdote, B. (2002), « The Nature and Nurture of Economic Outcomes », *American Economic Review*, American Economic Association, vol. 92(2).
- Solon, G. (2002), « Cross-Country Differences in Intergenerational Income Mobility », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16.
- Solon, G. (2004), « A Model of Intergenerational Mobility Variation over Time and Place », dans Miles Corak (dir. pub.), *Generational Income Mobility in North America and Europe*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Sutherland, D. et R. Price (2007), « Linkages Between Performance and Institutions in the Primary and Secondary Education Sector, Performance Indicators », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 558.